

5^{ème} édition

JOURNEES NATIONALES D'ACTION

contre l'illettrisme

du 8 au 15 septembre 2018

Le mode d'emploi

— Des manifestations
et actions de sensibilisation sur l'illettrisme
dans toutes les régions

Pour amplifier la prise de conscience
et faire connaître les solutions de proximité

www.anlci.gouv.fr

“ Agir ensemble
contre
l'illettrisme ”

anlci
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
Groupement d'intérêt Public

5^{ème} édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI)

Du 8 au 15 septembre 2018

Les JNAI ?

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires en 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013. Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, **des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme**. Cette dynamique collective, très mobilisatrice (environ 300 événements chaque année) permet de susciter une prise de conscience sur l'illettrisme toujours plus accrue, de mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas et d'impliquer les médias locaux et nationaux.

Un coup de projecteur annuel pour changer de regard sur l'illettrisme, montrer ce qui marche, mobiliser sur tous les territoires ceux qui agissent aux côtés des personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture, le calcul.

La 5^{ème} !

L'EDITION 2018 DES JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME MARQUE LE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE CETTE DYNAMIQUE.

L'ambition pour cette cinquième édition est d'amplifier la mobilisation autour de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme pour continuer à faire vivre le souffle né de la grande cause nationale, et de focaliser plus encore l'attention des médias sur ce phénomène qui concerne aujourd'hui 7 % de la population, et sur les solutions qui existent pour le faire reculer davantage.

LANCEZ-VOUS !



JOURNÉES NATIONALES D'ACTION contre l'Illettrisme

Du 8 au 15 septembre 2018

Vous souhaitez :

que votre action de prévention et de lutte contre l'illettrisme soit reconnue et valorisée ;
que les médias fassent connaître les solutions que vous proposez ?
alerter les décideurs sur l'importance d'investir dans le développement des compétences de base : lire, écrire, compter, utiliser l'outil numérique... ;

Nous vous proposons :

d'organiser une manifestation locale (portes ouvertes, exposition, conférence...) entre le 8 et le 15 septembre 2018 ; de demander le label « *Agir ensemble contre l'illettrisme* », de valoriser votre événement, de le faire connaître, et de vous associer à la dynamique mobilisatrice de ce mouvement national.

Pour la 5ème édition, une programmation nationale toujours aussi riche, grâce à l'implication renouvelée des porteurs d'initiatives sur le terrain, grâce à votre engagement sur tous les territoires.

Cette année, l'enjeu sera de donner à voir la diversité, la richesse des manifestations locales labellisées pendant la période, et l'action commune conduite par les acteurs sur un territoire (région, département, commune), en cohérence avec la méthode proposée par l'ANLCI depuis 2018 : « *Réunir pour mieux agir !* ». Pour cela, une nouvelle campagne d'information sera lancée dès février 2018.

Quel message en 2018 ?

Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls !

Pour les personnes en situation d'illettrisme : « *vous n'êtes pas seuls* », des solutions de proximité existent pour toutes les situations (« *pour vous, proche de vous* »).

Pour les acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme : « *vous n'êtes pas seuls* », d'autres acteurs agissent dans le même secteur d'activité, sur le même secteur géographique.

Pour l'ensemble des acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme : « *vous n'êtes pas seuls* », l'ANLCI, ses correspondants régionaux et les Centres Ressources Illettrisme sont présents pour accompagner les initiatives, conseiller, mettre en réseau et mutualiser les solutions.



Une édition pour

**VALORISER VOS ACTIONS SUR LES TERRITOIRES.
MONTRER AUX PERSONNES CONCERNÉES QU'ELLES PEUVENT SE TOURNER
VERS VOUS POUR TROUVER DES REPONSES. PRENDRE CONFIANCE.**

Pour participer à cette dynamique, chacun peut se lancer :

Il suffit d'imaginer, d'organiser un événement (voir plus loin les inspirations des éditions précédentes) prenant place du 8 au 15 septembre 2018, de remplir le formulaire de demande de labellisation, et vous recevrez rapidement une réponse accompagnée, en cas d'acceptation de la demande, des outils, supports d'information et ressources dont vous pourrez bénéficier grâce au label.

Pour cette 5^{ème} édition, l'ANLCI proposera sur le premier semestre 2018 des rencontres de mobilisation, coordonnées par les correspondants régionaux du GIP, avec l'appui des Centres Ressources Illettrisme. (Voir contacts page 7).

L'objectif sera également de mettre en place dans chaque région un événement collectif de lancement de la semaine des JNAI sur les territoires, sous la forme par exemple de conférences de presse peu avant le 8 septembre.

Lancez-vous !



Les JNAI, qui peut se lancer et pour quoi faire ?

Les JNAI visent à mieux faire connaître la problématique spécifique de l'illettrisme, à changer de regard sur ce phénomène invisible, souvent sous-estimé. Avant tout, ces journées doivent permettre de montrer que des structures sont présentes sur les territoires pour accompagner les personnes vers plus d'information, vers des actions adaptées à leurs besoins, qu'il s'agisse d'actions de remédiation, d'actions à visée culturelle, sociale, citoyenne, ou plus classiquement d'accès à la formation.

Il n'est jamais inutile de le répéter : on peut sortir de l'illettrisme, et lorsque l'on trouve le courage de s'engager dans un parcours de réacquisition des compétences de base, de nombreux impacts se font ressentir, conduisant les personnes vers plus d'autonomie, de gain d'estime de soi, de participation citoyenne, culturelle, sociale à la vie de la cité.

Le but des JNAI est de valoriser ceux qui agissent. C'est aussi une occasion de montrer que la lutte contre l'illettrisme est active, organisée, développée sur tout le territoire et portée par des acteurs multiples, qui ont chacun une place essentielle à prendre.

Quels avantages à porter une opération « JNAI » ?



Les porteurs d'événements labellisés JNAI reçoivent un kit de communication comprenant visuels, outils, ressources et bénéficient d'une visibilité sur tous les supports d'information disponibles :

- ✓ programme officiel JNAI ([Programme national 2017](#))
- ✓ portail www.anlci.gouv.fr (un nouveau site sera ouvert en 2018 - information en février 2018)
- ✓ page Facebook [Agir ensemble contre l'illettrisme](#)
- ✓ [lettres électroniques](#)

Le dossier de presse et les programmes sont très largement diffusés par l'ANLCI aux rédactions des médias régionaux et nationaux pour les inviter à participer et à couvrir cette dynamique collective. Cela contribue à donner à votre événement un écho national et un fort rayonnement. Les porteurs d'événements peuvent solliciter l'équipe nationale et régionale de l'ANLCI ainsi que les Centres Ressources Illettrisme pour un appui à la mise en place de leurs projets d'événements (mise en réseau avec les partenaires, expertise thématique, etc.)



Ma manifestation doit-elle obligatoirement se dérouler pendant la période du 8 au 15 septembre ?

Les JNAI se déroulent chaque année autour du 8 septembre, afin de bénéficier de l'engouement médiatique qui accompagne la Journée Internationale de l'Alphabétisation de l'UNESCO.

Pour profiter de ce coup de projecteur, les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sont invités à proposer une action spécifique à ce moment précis de l'année, pendant lequel la concentration médiatique se portera largement sur l'illettrisme grâce aux informations émises par l'ANLCI et ses partenaires.

Toutefois, si votre structure le souhaite, vous pouvez profiter des JNAI pour annoncer des événements qui prendront place à d'autres moments de l'année et saisir cette occasion pour proposer une action de communication ou lancer un appel à projets. Vous pouvez également présenter une restitution des travaux réalisés pendant l'année écoulée ou organiser une journée « portes ouvertes » pour mettre en valeur les activités permanentes de votre structure. Les équipes de l'ANLCI se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et vous apporter un appui ou des suggestions sur ces mises en avant.

Lancez-vous !

Organiser et faire connaître votre événement



Anticipation

Un événement, même modeste, s'organise suffisamment tôt. L'anticipation vous permettra de définir votre projet de façon précise (date(s), horaires, public ciblé, etc.), de mobiliser et coordonner les participants (intervenants, partenaires, etc.), de communiquer largement autour de votre manifestation et de parer à tous les imprévus logistiques (réservations de lieux, sélection de prestataires, etc.), de solliciter le label auprès de l'ANLCI et de bénéficier ainsi de tous les supports édités par l'ANLCI.



Concertation

Pour organiser votre événement : « **vous n'êtes pas seuls** » ! La campagne 2018 des JNAI met l'accent sur la collaboration, la mutualisation et la coordination de l'action en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Il en va de même pour l'organisation de votre événement. Ainsi, n'hésitez pas à solliciter les représentants en régions de l'ANLCI, les Centres Ressources Illettrisme, les représentants du comité consultatif de l'ANLCI en région, les acteurs locaux de la lutte contre l'illettrisme... Vous trouverez en page 7 toutes les coordonnées utiles.



Communication

Dès l'attribution du label, vous pouvez communiquer sur votre participation aux JNAI en utilisant le kit de communication fourni par l'ANLCI. Dès que possible, informez votre réseau de proximité, vos partenaires, la presse locale. Selon la nature de votre action n'hésitez pas à mettre en place une communication ciblée vers les secteurs qui pourraient être intéressés par votre proposition (entreprises, OPCA, établissements scolaires, bibliothèques, etc.)

Dès le recensement et au fil de l'eau, soignez la description de votre événement pour donner envie d'y participer, pour mettre en évidence ses points forts et ce que les participants pourront y découvrir. De son côté, l'ANLCI met à disposition un portail internet présentant l'ensemble des initiatives labellisées pour permettre aux internautes de se renseigner sur les lieux et les horaires des manifestations.

L'ANLCI développe aussi un partenariat avec la presse régionale et nationale pour que les médias relaient les informations sur l'illettrisme et rendent compte des manifestations locales.



Outillage

L'ANLCI dispose de nombreuses ressources qui peuvent être mises à votre disposition sur simple demande. N'hésitez pas à consulter la liste des [outils et ressources produits par l'ANLCI](#).

Des ressources numériques sont également disponibles en téléchargement libre sur www.illettrisme-solutions.fr et dans l'onglet [Médiathèque du site www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr).

5^{ème} édition : les nouveaux outils & ressources à votre disposition

Une nouvelle **campagne d'information et de visuels** autour du mot d'ordre « **Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls** ».

Un **site dédié aux Journées d'action**, avec le programme complet, cartographie des opérations, ressources, liens utiles, etc. www.illettrisme-journees.fr

Un **clip de présentation** des JNAI.

Une **boîte à outils étoffée**, avec le dispositif de personnalisation de la campagne 2017 « Les visages de la lutte contre l'illettrisme ».

Quelle est la marche à suivre pour labelliser votre événement auprès de l'ANLCI ?



Les contacts utiles




UNE ÉQUIPE NATIONALE
OPÉRATIONNELLE

Equipe JNAI au sein de l'équipe nationale : 04 37 37 16 80

[Virginie Lamontagne](#) (chargée de mission nationale) – virginie.lamontagne@anlci.fr
[Ophélie Raveaud](#) - ophelie.raveaud@anlci.fr ;
[Martin Griffault](#) - martin.griffault@anlci.fr ;
[Carole Coulibaly](#) - carole.coulibaly@anlci.fr ;

Les correspondants régionaux de l'ANLCI


Les correspondants régionaux de l'ANLCI sont les garants de la mise en œuvre, sur les territoires, des orientations impulsées par l'ANLCI dans la lutte contre l'illettrisme. Ils fédèrent et optimisent les moyens mobilisés par l'état, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile. Ils sont en charge de la promotion de toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et résorber l'illettrisme et ils accompagnent et outillent les acteurs qui réalisent ses actions en favorisant leur montée en compétence.



UN ÉQUIPE RÉGIONALE
POUR ORGANISER
L'ACTION EN RÉGION

→ Retrouvez les contacts de tous les [correspondants régionaux de l'ANLCI](#)

Les Centres ressources illettrisme



DES CENTRES
DE RESSOURCES
ILLETTRISME
POUR S'INFORMER
ET S'OUTILLER

Les Centres ressources illettrisme sont des espaces d'animation à vocation territoriale (régionale, interdépartementale ou départementale). En vue de contribuer à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme, et de prévention de l'illettrisme, ils ont pour mission principale l'appui pédagogique et technique à tout acteur de la lutte contre l'illettrisme et de la prévention de l'illettrisme.

Ils veillent à garantir l'accès du public à l'information en matière de lutte contre l'illettrisme via le numéro vert de l'ANLCI **0 800 11 10 35**.

Ils diffusent et mettent à disposition l'information, assurent la promotion des actions et des organismes intervenant dans ce domaine

→ Retrouvez les contacts de tous les [Centres ressources illettrisme](#)

Le comité consultatif

Le Comité Consultatif du Groupement d'Intérêt Public ANLCI, **poumon de la société civile**, regroupe de nombreux acteurs du champ social, culturel, de la formation, de l'insertion, de l'entreprise, partenaires sociaux, grandes Fondations, associations d'éducation populaire, organisations caritatives.

Les membres du comité consultatif peuvent constituer des interlocuteurs précieux et d'éventuels partenaires pour le développement de votre projet d'action.



UN COMITÉ CONSULTATIF
POUMON DE LA SOCIÉTÉ
POUR MULTIPLIER
LES COOPÉRATIONS

→ Retrouvez les [membres du comité consultatif de l'ANLCI](#)

Accédez à tous les contacts sur www.anlci.gouv.fr / Qui sommes-nous ?

« Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls ! »

Quels événements proposer ?

Vous souhaitez participer à la mobilisation dans le cadre des JNAI mais vous ne savez pas quel événement proposer... Quel que soit son champ d'activité, sa taille et ses ressources disponibles, votre structure peut s'engager à sa mesure dans cette dynamique en organisant une manifestation pour mettre en lumière la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Vous pouvez proposer une opération ponctuelle, ou pendant toute la durée des JNAI (du 8 au 15 septembre 2018). Vous pouvez proposer quelque chose de simple (journée portes ouvertes, réunion d'information, participation à un forum des associations) ou une manifestation de plus grande ampleur. Vous pouvez proposer un événement en interne, pour les membres de votre structure, ou à destination du plus grand nombre. Vous pouvez proposer des opérations collectives. Vous pouvez proposer une action en ligne. Etc.

Vous pouvez aussi ne pas organiser d'événement directement, mais aider une autre structure à concrétiser son projet (mise à disposition de lieu, de moyens, support de communication, etc.)

Vous êtes un acteur culturel (bibliothèques et médiathèques, lieux d'art, associations culturelles, offices de tourisme, librairies, salles de cinéma, théâtres), vous pouvez organiser une manifestation autour de l'accès pour tous à la culture, qui constitue un excellent moyen de prévenir l'illettrisme :



- Rencontres / échanges avec des bibliothécaires ou des auteurs (cf. [Médiathèque du Tampon](#))
- Ateliers de lectures à voix haute, de lectures partagées, d'écriture, de *slam*, de poésie, avec publication éventuelle des productions (cf. [Prisme Limousin](#))
- Spectacle (théâtre forum, conférence gesticulée, concert), projection – débat (cf. [CC Sud Gironde](#))
- Marché culturel, bourse aux livres (cf. [Médiathèque Côte-d'Or](#))
- Opération de sensibilisation dans les rayons livres des grandes surfaces (cf. [Géant Casino](#))
- **Autre idées** : inauguration d'une « [boîte à lire](#) », visite de lieux culturels, de bibliothèques, etc.



Vous êtes un organisme spécialisé dans la formation, l'insertion professionnelle. Vous êtes un partenaire social, un syndicat, un OPCA, un FONGECIF, vous pouvez organiser une manifestation autour des solutions de formation disponibles pour sortir de l'illettrisme, vous pouvez présenter les actions de votre structure et faire participer les personnes en formation :

- Découverte gratuite de contenus payants - formation en ligne (cf. [Education et Formation](#))
- Sessions de formation pour les salariés, les bénévoles, les animateurs (cf. [UDAF 23](#))
- Témoignages de stagiaires en formation (cf. [La chaîne des savoirs](#))
- Ateliers d'initiation aux compétences numériques de base (cf. [Avenir 84](#))
- Présentation des modules [e-learning ANLCI](#), de parcours de formation spécifiques (cf. [ESPE Réunion](#)), des dispositifs CléA ou « compétences clés » (cf. [CLPS](#))

« Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls ! »

Quels événements proposer ?

Vous êtes un média, vous pouvez participer à la sensibilisation en communiquant autour des informations fondamentales sur l'illettrisme : ampleur du phénomène, spécificités, publics. Vous pouvez faire connaître les solutions qui existent, les dispositifs d'orientation, de formation, les acteurs impliqués localement, les services publics concernés :



- Conférence de presse, annonce des manifestations labellisées (cf. [Radio Gatine](#))
- Micro-trottoir, reportage dans une structure de la lutte contre l'illettrisme, dans collectivité locale, interview d'un acteur de la lutte contre l'illettrisme, d'un apprenant (cf. [Media Jeun'z Réunion](#))
- Emission thématique ou plateau en direct d'une manifestation labellisée (cf. [RCF](#))
- Couverture des manifestations labellisées (cf. [revue de presse des JNAI 2017](#))



Vous êtes un établissement scolaire ou un acteur de la petite enfance et de la réussite éducative vous pouvez profiter de la rentrée scolaire de septembre, pour proposer une action de détection ou de sensibilisation aux thématiques de l'illettrisme ou à la démarche des actions éducatives et familiales :

- Ateliers d'écriture (cf. [Lycée Professionnel La Trinité](#))
- Lectures publiques par des scolaires (cf. [Ligue de l'Enseignement de Mayotte](#))
- Ateliers de lectures interclasses (cf. [Académie de Martinique](#))
- Lancement d'un temps de lecture partagé (type [Silence, on lit !](#))
- **Autres idées** : accompagnement administratif pour les parents en difficulté lors des réunions de rentrée, exposition de sensibilisation dans un CDI, etc.

Vous êtes une collectivité territoriale, une chambre de commerce, de métier, d'agriculture, vous pouvez mettre en avant l'implication des pouvoirs publics dans la lutte contre l'illettrisme ou apporter votre aide à d'autres acteurs locaux dans la mise en place de leurs projets :



- Signature officielle d'une convention de partenariat, d'une charte, d'un canevas national, d'un Plan Local de Lutte contre l'Illettrisme (cf. [Ville de Saint-Pierre](#))
- Cérémonie de remise de prix, valorisation de productions d'apprenants (cf. [RSMA-Polynésie Française](#))
- Concours dans les structures de la région (cf. [Pôles Emploi de Normandie](#))
- **Autres idées** : Présence institutionnelle lors d'un événement, support logistique ou matériel à l'organisation d'une manifestation, etc.

« Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls ! »

Quels événements proposer ?



Vous êtes une fondation, une entreprise, vous pouvez profiter des JNAI pour sensibiliser vos salariés ou valoriser votre investissement dans la lutte contre l'illettrisme en organisant des actions de collecte (produits culturels, parrainage financier du secteur associatif, etc.) :

- Gala de bienfaisance, collecte de livres, vente aux enchères (cf. [Fondation Caisse d'Epargne](#))
- Sensibilisation en interne des salariés, des agents (cf. [Toit et Joie](#))

Vous êtes un centre de ressources (CRI, CIO, etc.), une mission locale ou un espace public numérique (cyber-base), un organisme de recherche, vous pouvez proposer des actions de sensibilisation à destination du grand public ou de publics spécifiques, partager les bonnes pratiques en matière de détection, prévention ou lutte contre l'illettrisme et permettre à des personnes en situation d'illettrisme de réaliser qu'il existe des solutions pour se faire accompagner vers la sortie de l'illettrisme :



- Forum pour les acteurs de la lutte contre l'illettrisme, exposition, fresque participative (cf. [IRIS](#))
- Présentation des dispositifs de lutte contre l'illettrisme sur le territoire (cf. [CRI Auvergne](#))
- Réunion d'information, de sensibilisation, fixe ou itinérante (cf. [CRIA 45](#))
- Partenariat avec des restaurateurs (cf. [Prisme limousin](#) : sets de table quizz pour gagner un café)
- Accompagnement administratif à l'accès au droit, création du CPF (cf. [Mission Locale ML3C](#))
- Intervention dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (cf. [CRIs Auvergne-Rhône-Alpes](#))
- **Autres idées** : rencontre avec un acteur de la lutte contre l'illettrisme, conférence, débat public, table ronde, café-débat, colloque, séances de travail, ateliers de réflexion, formalisation d'outils, etc.



Vous êtes une association touristique, de loisirs, sportive, un centre social, un centre de loisirs, vous pouvez axer votre manifestation sur le jeu ou le sport, qui constituent de très bons outils pour s'informer, se sensibiliser, se tester en s'amusant. Une activité ludique ou sportive permet parfois de surmonter ses appréhensions, de dépasser ses peurs et sortir de sa réserve :

- Jeux de société, jeux « grandeur nature » (cf. [Savoirs pour réussir Alsace](#)), scrabble (cf. [JMJ Formation](#)), quizz, « serious games », tests, concours (cf. [AFP2I](#))
- Visite « touristique » – rallye urbain (cf. [Savoirs pour réussir Alsace](#))
- Rencontre sportive amicale (cf. [Match de foot équipes des députés et des postiers](#))

Retours sur les quatre dernières éditions des JNAI



- [Programme](#)
- [Bilan](#)
- [ANLCI infos n°21](#) (dossier JNAI 2014)

2014



- [Programme](#)
- [Bilan](#)
- [Campagne Numéro Vert](#)

2015



- [Programme](#)
- [Bilan](#)
- [Campagne « Pour que le numérique profite à tous »](#)
- [Vidéo d'illustration](#)

2016



- [Programme](#)
- [Bilan](#)
- [Campagne « Ensemble on peut vaincre l'illettrisme »](#)
- [Déclinaisons de la campagne](#)

2017

Nouveauté 2018

Un site dédié pour obtenir les informations utiles, déposer une demande de labellisation, découvrir le programme, télécharger les ressources...

www.illettrisme-journees.fr

Ouverture en mars 2018



La 5ème édition

des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

se tiendra du 8 au 15 septembre 2018

Dès mars 2018, déposez vos demandes de labellisation sur

www.illettrisme-journees.fr